Flash-info réseau Alliance

Participez à la re-labellisation de vos centres de référence et de compétence !

#SaveTheDate

Comme annoncé lors de la conférence CARE et du congrès de l'Alliance maladies rares, la re-labellisation des centres de référence est lancée.

En 2017, les centres avaient été labellisés pour 5 ans, suite à un appel à projets national auquel les centres hospitaliers ont candidatés pour être reconnus comme centre de référence et de compétence. Leur labellisation arrive donc à échéance. L'appel à projet relatif à l'instruction de cette nouvelle labellisation a été publié par la Direction générale de l'offre de soins.

Les centres de référence ont jusqu'au 13 octobre pour envoyer leurs dossiers !

#AVosCôtés

Dans le **dossier de candidature d'un centre de référence,** une lettre de soutien comportant un avis argumenté est demandée aux associations pour valoriser la collaboration du centre avec l'association.

L'Alliance maladies rares faisant partie du jury pour évaluer les candidatures des centres : **nous appelons les associations membres à nous transmettre leurs argumentaires, leurs questionnements et problématiques liées à la labellisation !**

N'hésitez pas à me contacter :

Hélène Thiollet
Responsable des affaires médicales
01 56 53 53 42
hthiollet@maladiesrares.org

#LeSaviezVous ?

Pour mieux comprendre les enjeux de la labellisation et le rôle des associations :

Retrouvez nos conseils dans la **Fiche pratique de l'Alliance**
https://alliance-maladies-rares.org/wp-content/uploads/2022/05/fiche-pratique-participation-des-associations-a-la-relabellisation-centres-reference-et-de-competence.pdf

Regardez le **Replay RDV Web**
« Comment être acteur et réussir la labellisation de son centre de référence et de ses centres de compétences ? »
https://youtu.be/y15P6XVFZAs

Consultez l'**Appel à Projets National**
https://solidaritessante.gouv.fr/IMG/pdf/2022.14_sante.pdf#page=176